

Agriculteurs et société : entre clôtures et passerelles

Sophie Dubuisson-Quellier, CSO (Science-Po-CNRS) et
Christophe Giraud, CERLIS (Paris Descartes-CNRS) et MONA (INRA)

Les mondes agricoles ont été longtemps caractérisés dans les représentations savantes ou communes par une certaine clôture sociale. Le groupe socioprofessionnel des agriculteurs était considéré comme l'un de ceux dont la reproduction s'appuie le plus sur l'héritage (encore aujourd'hui 85% des agriculteurs ont un père agriculteur) et sur l'homogamie (87% des conjointes d'agriculteurs en 1959 avaient une origine agricole¹). Aujourd'hui, ces mondes agricoles évoluent, sous l'effet d'une porosité plus grande avec d'autres mondes du travail mais aussi d'une plus grande sensibilité aux débats contemporains. Nous voudrions insister dans cette contribution sur deux mouvements assez contrastés qui concourent chacun à redéfinir les modes d'association entre les agriculteurs et d'autres groupes sociaux. Le premier d'entre eux s'exerce dans la sphère privée et domestique et tient à la reconfiguration des engagements matrimoniaux des agriculteurs. Non seulement, les agriculteurs épousent de plus en plus de femmes qui ne sont pas issues des mondes agricoles, mais celles-ci ne s'engagent ensuite pas nécessairement en agriculture. Le couple devient alors un espace où peuvent se négocier les points d'articulation entre agriculture et autres mondes sociaux. Il faut également prendre en compte l'installation de nouveaux agriculteurs ayant eu une trajectoire professionnelle antérieure en dehors des mondes agricoles, qu'il s'agisse d'enfants d'agriculteurs ayant choisi de passer dans un premier temps par des métiers hors agriculture pour y revenir ensuite, ou bien de nouveaux entrants ayant placé leurs espoirs de reconversion personnelle et professionnelle dans l'agriculture. Ce décroisement social de la famille agricole se traduit alors par une articulation plus forte avec d'autres préoccupations, d'autres rythmes, d'autres contraintes et d'autres opportunités.

L'autre mécanisme se situe cette fois au cœur de la sphère publique, sociale et économique. Les récentes crises sanitaires alimentaires et l'identification de nouveaux risques ont placé le monde agricole dans la tourmente. Les médias, les associations de consommateurs et les mouvements

¹ Cf. Alain Girard, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF-INED, 1964.

environnementalistes ont parfois désigné directement la responsabilité des agriculteurs, forçant ces derniers à réinterroger leur rôle au sein de la société. Si la plupart des agriculteurs ont profondément rejeté ces mises en cause, certains d'entre eux, beaucoup moins nombreux, y ont vu la mise à mal d'un système d'organisation de la production dans lequel ils ne se retrouvaient déjà plus depuis longtemps. Dans ce contexte, ces producteurs se sont alors associés à d'autres groupes sociaux, militants écologistes, consommateurs engagés, collectifs altermondialistes pour inventer un autre rapport entre l'agriculture et la société fondé sur des formes de gouvernance qui se veulent partagées, de nouveaux ponts ou passerelles entre groupes professionnels et sociaux. Nous reviendrons en conclusion sur les significations de ces ouvertures en indiquant qu'elles traduisent avant tout la pluralité de mondes agricoles qui se résument de moins en moins à un modèle unique.

L'ouverture sociale et conjugale des agriculteurs

Les mondes agricoles sont aujourd'hui marqués par un décloisonnement social massif et multiforme : de nouveaux entrants dans la profession sont issus d'horizons très divers, les trajectoires professionnelles des agriculteurs se diversifient, enfin par la vie conjugale les agriculteurs nouent de nouvelles relations avec des groupes socioprofessionnels variés. Ces nouveaux liens peuvent être analysés en se référant à la double figure de la « porte » et du « pont », définies par Georg Simmel². Ce décloisonnement peut s'entendre comme l'ouverture d'une porte, qui « sépare ce qui est uni » et fonctionnerait donc comme une intégration de nouveaux milieux sociaux au milieu agricole. Il peut également être compris comme un pont ou une passerelle, « qui relie ce qui est séparé », un lien stable entre des milieux sociaux différents qui conservent alors leur spécificité.

L'entrée dans le métier et les détours professionnels : opération « portes ouvertes » ?³

² Voir « Pont et porte », dans Georg Simmel, *La tragédie de la culture*, Paris, Rivages, 1988, p. 159-166.

³ Tous les chiffres de cette section sont tirés de l'enquête Emploi 2000 et 1990 (INSEE), calculs personnels.

En 2000, 12,6% des agriculteurs n'ont pas d'ascendance paternelle agricole. Ces installations d'hommes issus d'autres mondes socioprofessionnels s'affirment au fil du temps : en 1990, seulement 10,4% des agriculteurs étaient d'origine paternelle non agricole⁴ et en 1993, 11,5% des agriculteurs n'avaient aucun de leurs deux parents d'origine agricole⁵. Elle se renforce également avec l'âge : en 2000, 16,5% des agriculteurs les plus jeunes (moins de 40 ans), n'avaient pas de père agriculteur. Les exploitations petites ou moyennes sont les plus concernées par l'installation d'agriculteurs non issus des mondes agricoles⁶ (et ce quel que soit l'âge de ces agriculteurs)⁷. En raison des investissements économiques extrêmement importants, les exploitations les plus importantes économiquement se protègent le mieux de l'ouverture aux autres milieux sociaux et pratiquent le plus l'autorecrutement. Pour cette strate des mondes agricoles, la clôture est plus économique que sociale.

L'attrait pour la terre ne se limite donc plus à ses seuls héritiers, mais il se diffuse à d'autres catégories sociales qui affirment plus fortement leur présence au sein de la population agricole aujourd'hui. Si la porte professionnelle des mondes agricoles s'est ouverte, au quotidien les relations sont parfois difficiles entre les néo-agriculteurs et les fils d'exploitant⁸. Moins aidés financièrement pour leur installation par la profession, moins souvent entourés par un réseau

⁴ Alice Barthez constate également avec les données de l'enquête FQP de 1985 qu'à cette date 85,6% des exploitants de moins de 40 ans et 89,2% des exploitants de 40 à 59 ans sont d'origine agricole, ce qui est très proche de nos données de l'enquête Emploi (voir Alice Barthez, « Une agriculture en mutation », *La société française. Données sociales*, Paris, Insee, 1993, p. 467).

⁵ FQP1993.

⁶ 21,7% des agriculteurs des petites exploitations, 20,4% de ceux des exploitations moyennes et 8,2% de ceux des grandes exploitations ne sont pas fils d'agriculteurs (ni de salariés agricoles). La taille de l'exploitation doit s'entendre ici au sens économique et non de la superficie. Une grande taille signifie que l'exploitation peut dégager un résultat économique (calculé abstraitement) important. Cet indicateur est un équivalent de la marge brute standard (MBS) construite par le SCEES. Il permet d'obtenir, quel que soit le système de production de l'exploitation, une évaluation (théorique) de ses résultats. Ainsi donc chaque strate d'exploitations (petites, moyennes ou grandes) comporte tous les types de systèmes de production.

⁷ Les chefs de moins de 40 ans d'origine non-agricole sont 36,2% pour les petites exploitations, 36,1% pour les moyennes et 9,0% pour les grosses exploitations.

⁸ Cf. Bertrand Hervieu, Danièle Hervieu-Léger, *Le retour à la nature, au fond de la forêt... l'État*, La Tour d'Aigues, L'aube, 2005.

familial proche⁹, avec des intérêts mal représentés dans l'espace syndical agricole¹⁰, ces néo-agriculteurs rencontrent d'autres portes qui restent closes au sein même des mondes agricoles. Si les mondes agricoles sont soucieux de favoriser les nouvelles installations, comme par exemple avec la foire annuelle à l'installation en milieu rural qui a lieu à Limoges, toutes les barrières ne s'effacent pas pour les nouveaux arrivants. Par contraste les liens restent forts entre ces néo-agriculteurs et les contacts anciens, urbains et non agricoles¹¹.

La porte entrouverte aux nouveaux venus autorise également des flux dans l'autre sens. Les agriculteurs connaissent des trajectoires professionnelles plus complexes composées de moments où ils peuvent connaître d'autres milieux. Certains de ces moments restent à l'intérieur du monde agricole : ainsi l'obligation d'un stage professionnel préalable à l'installation conduit nombre de candidats à la reprise à quitter leur région et à travailler dans une autre exploitation que celle de leurs parents.

Plus nouvelle est la situation des agriculteurs qui effectuent un « détour professionnel » avant de reprendre une exploitation¹². En 1993, un tiers des agriculteurs a obtenu un premier emploi hors de l'agriculture. La taille de l'exploitation joue un rôle dans cette ouverture socioprofessionnelle puisque les agriculteurs des grandes exploitations ont plus tendance que les autres à avoir réalisé un « détour ». Le monde des grandes exploitations, plus fermé économiquement que les autres aux nouveaux entrants agriculteurs, se montre socialement et professionnellement plus ouvert puisqu'il autorise ses membres à découvrir d'autres milieux au début de leur parcours professionnel. Plus ouvert économiquement, le monde des petites et moyennes exploitations semble plus refermé sur lui-même socialement et professionnellement puisqu'il favorise des trajectoires professionnelles et sociales plus linéaires pour leurs héritiers.

L'ascendance joue également un rôle important : sur 100 agriculteurs n'ayant aucun parent agriculteur, 85 ont effectué leur première activité professionnelle hors du secteur agricole, sur 100 agriculteurs ayant un de ses deux parents agriculteur, ce sont 43 qui ont fait la même démarche

⁹ Cf. Danièle Ponchelet, Patrick Mundler, « Agriculteurs et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs », *Economie rurale*, 253, sept.-oct. 1999, p. 21-27.

¹⁰ Voir pour cela l'analyse de la stratégie du CNJA au cours des années 90 pour contrer cette hausse des « installations hors normes », cf. Jacques Rémy, « Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ? », *Economie rurale*, 238, mars-avril, 1997, p. 33-37.

¹¹ Cf. Danièle Ponchelet, Patrick Mundler, *Ibid.*

¹² Les chiffres de cette section sont tirés de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle, FQP 1993 (INSEE), champ : agriculteurs masculins vivant en couple.

alors que sur 100 agriculteurs qui ont leurs deux parents agriculteurs seulement 25 ont connu un « détour ». La double ascendance agricole favorise une plus grande clôture et la linéarité de la trajectoire socioprofessionnelle des enfants alors qu'avoir un de ses deux parents qui ne travaille pas en tant qu'agriculteur favorise la possibilité de détours et de trajectoires socio-professionnelles plus sinueuses.

Si la parenthèse se referme par l'installation pour les agriculteurs qui ont effectué cette échappée belle, sociale et professionnelle, l'expérience aura permis de construire des ponts, des passerelles entre groupes sociaux qui s'édifient au cœur même des individus.

L'union conjugale : porte et pont entre l'agriculture et d'autres groupes sociaux

Le mariage constitue un autre point d'entrée possible dans le groupe agricole. Depuis 1959, date de la grande enquête d'Alain Girard, sur le choix du conjoint, le taux de conjointes d'agriculteur, mariées ou non, ayant un père agriculteur, n'a cessé de chuter. Ce taux est passé de 87%¹³, à seulement 50% en 2000 (enquête Emploi 2000). De même, on le constate depuis longtemps¹⁴, le taux de conjointes d'agriculteurs elles-mêmes agricultrices, a baissé considérablement sur la même période.

Il serait cependant faux de dire que la porte d'entrée dans l'agriculture par la vie conjugale est désormais grande ouverte aux autres groupes sociaux. La situation est plus ambiguë qu'il n'y paraît car on constate que la probabilité des agriculteurs à choisir une compagne issue du même groupe socio-professionnel est, en 2000, est 2,4¹⁵ fois plus fréquente que celle qu'ont les hommes de la population d'avoir une compagne issue de l'agriculture. En 1990 ce même chiffre était de 2,9, ce qui indique que la tendance à choisir une compagne issue du même groupe social est en recul sur la période, mais reste forte. Cependant en raison de la baisse du nombre des filles d'agriculteurs, les jeunes agriculteurs sont conduits à choisir plus souvent des jeunes femmes extérieures à ce même monde. Ces couples dont les membres sont issus de milieux différents sont loin d'avoir une importance numérique marginale et ils sont même dominants dans les

¹³ Cf. Alain Girard, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, *op. cit.*

¹⁴ Voir Solange Rattin, *Profession : jeune agriculteur*, *Agreste Etudes*, 7, 1991, fév., p. 31-34 et Alice Barthez, « Une agriculture en mutation », art. cité, p. 474-475.

¹⁵ Ce chiffre est appelé indice d'homogamie.

générations les plus jeunes¹⁶. Cela traduit un attrait certain et assez nouveau des filles de milieux sociaux très différenciés pour les agriculteurs, qui fait écho à l'image positive de l'agriculture déjà évoquée pour les néo-agriculteurs. Rencontrer une femme qui n'est pas issue du milieu agricole est plus aisé pour les individus dont l'existence n'est pas restreinte à son milieu agricole : avoir un de ses deux parents qui n'est pas agriculteur ou avoir eu une première expérience professionnelle hors du monde agricole favorise ce type de rencontre et d'union.

La porte conjugale s'ouvre davantage qu'avant pour laisser passer de nouvelles compagnes venant de milieux sociaux variés et appartenant à des milieux socioprofessionnels non moins diversifiés. Cette ouverture laisse apparaître des passerelles et des accords entre groupes sociaux qui existaient déjà et se sont parfois élargis¹⁷. Elle montre également de nouveaux ponts entre groupes sociaux. Plusieurs configurations conjugales doivent être distinguées :

-Le cas le plus courant des conjoints tous deux d'origine agricole et qui travaillent ensemble sur l'exploitation agricole (30% des couples en 2000). C'est le modèle de l'exploitation familiale défendu par la profession et les lois de modernisation agricole des années 60. Ce type de configuration conjugale est particulièrement présent dans les secteurs agricoles peu spécialisés ou soumis à un travail d'astreinte (polyculture-élevage, herbivores, élevages ovins-caprins).

-Les couples dans lesquels les conjointes (quelle que soit leur origine sociale) sont inactives, soit 10% des couples en 2000, plus souvent présentes dans le secteur de la polyculture (céréales et grandes cultures).

-Les couples où les conjointes ne sont pas issues des mondes agricoles mais travaillent tout de même sur l'exploitation (14% des couples en 2000). Ce sont surtout les filles d'ouvrier ou de commerçant et d'artisan qui ont le plus tendance que toutes les autres origines sociales à se déclarer agricultrices. Les exploitations agricoles sont en effet attractives comme destin social pour des femmes issues du monde ouvrier proche (non qualifié) et sans capitaux économiques ni capital culturel à valoriser sur le marché du travail. L'agriculture constitue également un univers compréhensible par sa proximité socio-culturelle et dans lequel le travail familial est comparable à celui que les filles d'indépendants (artisans ou commerçants) ont pu connaître avec leurs parents. Ces femmes sont donc tout particulièrement aptes à endosser le rôle de collaboratrices qu'on

¹⁶ Sur tous ces points, cf. Christophe Giraud, Jacques Rémy, « Les choix des conjoints », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 3, 2008, p. 21-46.

¹⁷ Cf. Michel Bozon, « Mariage et mobilité sociale en France », dans Michel Bozon, François Héran, *La Formation du couple*, Paris, La découverte, 2006, p. 197-217.

attend d'elles et d'autant plus disponibles pour ce rôle qu'elles ont le sentiment de faire un « beau mariage »¹⁸.

-Les couples où des femmes d'origine agricole travaillent à l'extérieur (20% des couples en 2000).

-Des couples, enfin, où les épouses ne sont pas issues des mondes agricoles et travaillent à l'extérieur (26% des couples en 2000). Cette configuration est plus particulièrement présente dans les secteurs très spécialisés de l'agriculture (céréales, grandes cultures, maraîchage-horticulture-viticulture-arboriculture).

Faut-il voir pour ces deux derniers types, où les femmes ont une activité professionnelle à l'extérieur de l'exploitation, les chemins anciens de la pluriactivité ? Dans de nombreuses régions au XIX^{ème} siècle, certains secteurs industriels installés en milieu rural étaient en effet demandeurs de main-d'œuvre et permettaient aux petites exploitations de perdurer par le développement de la pluriactivité¹⁹. La pluriactivité des hommes ou des deux membres du couple se retrouve aujourd'hui d'autant plus souvent que les exploitations sont petites économiquement, ce qui correspond à ce schéma d'une stratégie économique de survie²⁰. Mais la seule activité professionnelle des femmes à l'extérieur de l'exploitation procède d'une autre logique : elle est d'autant plus fréquente que les exploitations sont importantes économiquement et que les femmes disposent d'un diplôme élevé de l'enseignement général qu'elles peuvent valoriser sur le marché du travail. Elles se retrouvent alors principalement dans le groupe socioprofessionnel des employées (51% des conjointes en 2000) et dans les professions intermédiaires (20% des conjointes en 2000)²¹. L'activité féminine est surtout la marque d'une volonté des femmes de se réaliser par leur activité professionnelle et non plus dans l'ombre de leur mari, chef d'exploitation²². De ce point de vue, la notion très discutée de « pluriactivité » paraît bien trop hétérogène pour ressortir d'une analyse globale. Des ponts sont ainsi jetés entre groupes sociaux tant il est vrai que ce type d'union ne ressemble en rien à une inclusion des femmes venant d'autres groupes sociaux aux mondes de l'agriculture. L'indépendance professionnelle de ces femmes est centrale et les protections juridiques apportées par des situations de concubinage ou

¹⁸ Cf. François de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987.

¹⁹ Cf. Jean-Luc Mayaud, *La petite exploitation rurale triomphante. France XIX^{ème} siècle*, Paris, Belin, 1999.

²⁰ Cf. Solange Rattin, « Les ménages d'agriculteurs en 2000 : un sur trois est pluriactif », *Agreste Cahiers*, 2, 2002, p. 3-14.

²¹ Cf. Solange Rattin, « Les ménages d'agriculteurs en 2000... », *Ibid.*

²² Cf. Michel Gervais, Marcel Jollivet, Yves Tavernier, *Histoire de la France rurale, Tome 4 Depuis 1914*, Paris, Points Histoire, 1977, p. 287-289.

des contrats de mariage en séparation de biens plus fréquents²³ leur assurent une certaine extériorité sociale par rapport à l'exploitation agricole²⁴ et une identité socioprofessionnelle propre. Ces situations conjugales conduisent les conjoints à essayer de trouver de nouveaux équilibres qui mettent davantage en œuvre les normes d'égalité et d'autonomie individuelle²⁵ et à moins focaliser la vie familiale sur celle de l'exploitation²⁶.

L'ensemble de ces types (construits sur la seule base de la trajectoire socio-professionnelle de l'épouse) montre une certaine hétérogénéité de la population agricole quant au degré et à la forme de son ouverture : certains secteurs peu spécialisés de l'agriculture (polyculture-élevage...) ou soumis à un certain travail d'astreinte (herbivores) nouent des relations avec les autres groupes sociaux sur le modèle de la porte : du point de vue du recrutement social des agriculteurs celle-ci s'entrouvre pour laisser s'installer de nouveaux acteurs venus d'autres groupes sociaux (les néo-agriculteurs), mais ceux-ci sont souvent l'objet d'une mise à l'écart professionnelle, ce qui montre l'existence de clôtures plus sociales et professionnelles qu'économiques. Les agriculteurs dont les deux parents sont agriculteurs font le moins usage de cette porte pour tenter de faire des détours professionnels. Ils restent professionnellement cantonnés au secteur agricole et vont avoir plus tendance que les autres à s'unir à une fille d'agriculteurs. Certains peuvent également s'unir à une compagne issue du monde ouvrier ou indépendant qui aura les bonnes aptitudes pour devenir une collaboratrice sur l'exploitation²⁷. La porte, entrouverte au niveau conjugal, se referme sur les nouveaux entrants avec une vie personnelle et conjugale focalisée sur l'exploitation.

²³ Cf. Denis Barthélémy, Alice Barthez, Dominique Fiche, « Fermage, sociétés et famille en agriculture. Résultats de l'enquête sur les structures foncières en 1992 », *Agriste « Données »*, Scees, INRA, 49, 1993.

²⁴ La séparation ou le divorce devenus des horizons réalistes pour les couples en milieu agricole constituent également un des aspects importants de cette extériorité sociale des femmes par rapport à l'exploitation. A ce sujet, cf. Céline Bessière, « “Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ?” Ruptures conjugales et transmission des exploitations agricoles dans la lignée », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 3, 2008, p. 47-70.

²⁵ Cf. Céline Bessière, « “Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ?”... », *Ibid.*

²⁶ Cf. aussi Henri Mendras « Dislocation de la famille et de l'exploitation », in Henri Mendras (dir.), *L'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux droit nouveau*, Paris, École Nationale de la Magistrature-La Documentation française, 1986, p. 73-81.

²⁷ Cf. Christophe Giraud, Jacques Rémy, « Une distance sociale intime », Actes du colloque de l'ARF, « Diversité et relations sociales », Lyon, novembre 2008, à paraître.

Des secteurs plus spécialisés (céréales, grandes cultures,...) développent des relations avec les autres groupes sociaux qui se font davantage sur le modèle du pont : ils s'ouvrent à des groupes sociaux différents en faisant des détours professionnels (qui seront des expériences mobilisables par la suite dans leur activité d'agriculteur) et en autorisant des choix conjugaux plus diversifiés socialement. Les conjointes sans ascendance agricole conservent alors plus souvent leur distance par rapport à l'agriculture. Les passerelles entre groupes sociaux sont alors génératrices de modes de vie moins centrés sur l'exploitation agricole.

Face à la crise, les exploitations agricoles montrent plusieurs manières de se reproduire et de construire leurs liens avec la société : les néo-agriculteurs des secteurs peu spécialisés utilisent les liens antérieurs et extérieurs au monde agricole pour se développer, le maintien de passerelles (sociales et conjugales) est pour eux central dans la mesure où les contacts professionnels locaux peuvent être marqués par une certaine fermeture sociale ; les agriculteurs héritiers des secteurs peu spécialisés essaient plutôt de maintenir une clôture professionnelle et conjugale, qui ne s'ouvre que pour des unions conjugales avec des femmes socialement proches, le maintien de la clôture professionnelle est central tant pour la bonne marche de l'exploitation (la femme doit être d'abord une collaboratrice) que pour la reprise (l'agriculteur ne doit pas avoir dévié du milieu agricole), dans une perspective de mobilisation familiale qui constitue un mode de reproduction spécifique, de défense par rapport au reste de la société ; enfin les exploitations les plus spécialisées (et souvent aussi les plus importantes économiquement ce qui les protège de l'arrivée de nouveaux entrants) sont celles mais qui sont les plus ouvertes professionnellement et conjugalement : elles construisent et entretiennent des passerelles avec les autres milieux sociaux qui correspondent à un mode de vie dont l'exploitation n'est désormais plus qu'une des dimensions.

Une agriculture confrontée aux nouvelles exigences de la société

Devenus plus perméables au reste de la société, les mondes agricoles s'adaptent aussi aux nouvelles attentes de la société en matière d'alimentation qui s'expriment sur le plan sanitaire, mais aussi environnemental et culturel. Les crises sanitaires du tournant du XXème siècle ont largement contribué à la formulation de ces attentes, souvent sous des formes hétérogènes et parfois contradictoires, mettant en prise les agriculteurs avec des accusations sur leurs responsabilités directes ou indirectes dans la crise de confiance qui s'installe avec les

consommateurs. En effet, alors que les incidents sanitaires avaient jusque là plutôt mis en cause les acteurs de la transformation ou de la distribution alimentaire, la crise de l'ESB ou encore celle de la dioxine désignent aussi les agriculteurs. La longueur des filières, la technicisation croissante des pratiques, l'artificialité autour du travail du vivant sont pointées du doigt par les médias comme les traces d'une déresponsabilisation des acteurs de l'amont. Si ces accusations sont avant tout subies et ressenties avec une grande violence par les milieux agricoles, elles sont aussi interprétées par certains agriculteurs comme le signe d'un malaise autour des systèmes agricoles qu'ils ressentent eux aussi. De moins en moins à l'aise avec une organisation de la production et de la mise en marché qu'ils accusent de les transformer en fournisseur de matière première, ces agriculteurs envisagent alors de nouvelles formes de relations entre la production et la consommation. Ces évolutions se dessinent pour partie à l'initiative du monde agricole, proche des mouvements paysans et de l'agriculture biologique, mais aussi sous l'impulsion de démarches provenant cette fois de consommateurs et de citoyens engagés dans la protection de l'environnement et dans l'altermondialisme.

La distance entre ceux qui produisent et ceux qui consomment au cœur des crises

Les virulentes critiques qui sont adressées aux systèmes agroalimentaires désignent directement la distance, à la fois géographique, mais aussi probablement culturelle et peut-être éthique, qui séparerait de plus en plus ceux qui produisent de ceux qui consomment²⁸. De nombreux analystes ont souligné que les formes contemporaines de la gouvernance alimentaire²⁹ sont fondées sur une globalisation de la production et de la consommation qui produit un allongement maximal des filières³⁰, dilue les responsabilités et limite les capacités individuelles de contrôle. Ces observations sont largement reprises par les mouvements écologistes et altermondialistes qui désignent l'impossible traçabilité des responsabilités comme le facteur majeur de la défaillance des systèmes alimentaires contemporains. Les agriculteurs n'échappent pas aux mises en cause et se voient accusés, comme les autres acteurs de ces filières de jouer aux apprentis sorciers, de toucher au

²⁸ Cf. David Goodman, Michael Watts, *Globalising food. Agrarian questions and global restructuring*, London, Routledge, 1997.

²⁹ Cf. Peter Oosterveer, *Global governance of Food Production and Consumption. Issues and Challenges*, Cheltenham, Edward Elgar, 2007.

³⁰ Cf. Ben Fine, *The political Economy of Diet, Health and Food Policy*, New York and London, Routledge, 1998.

vivant sans être sous contrôle et d'être à l'origine de graves désordres environnementaux. Ces critiques remettent profondément en question le contrat social qui lie les agriculteurs au reste de la société³¹ depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, fondé sur la mise en place d'une agriculture nourricière et bon marché et dont la mise en œuvre est déléguée aux agriculteurs. Les accusations qui se font jour à l'occasion des crises alimentaires suggèrent alors que ce pouvoir confié aux agriculteurs devrait être d'avantage négocié et partagé par le reste de la société qui souhaite avoir son mot à dire sur les produits et les modes de production.

Sans en être l'unique déclencheur, ces crises vont produire un double mouvement que les collectifs militants environnementalistes et altermondialistes accompagnent fortement. L'un d'eux provient des consommateurs qui, en quête d'une authenticité pour leur alimentation, trouvent dans les liens de proximités avec l'agriculture et le rural de nouvelles formes de réassurance³². Cette dynamique explique par exemple le succès des marchés fermiers, des sites internet de vente directe, des journées portes ouvertes du Réseau Bienvenue à la Ferme, mais aussi plus généralement des produits issus de l'agriculture biologique souvent identifiés par les consommateurs avant tout comme des produits de qualité, plus sains et plus authentiques³³. L'autre mouvement vient de producteurs qui veulent retrouver avec les consommateurs un contact qu'il juge aujourd'hui confisqué par les acteurs de l'aval de la filière, mais aussi un nouveau sens du métier plus largement ancré dans les logiques territoriales³⁴ et de métier. Cette dynamique a conduit certains agriculteurs à trouver dans la vente directe le moyen d'une relation plus immédiate avec les consommateurs et dans la redéfinition de leurs pratiques productives une façon de reprendre la main sur leurs choix professionnels et techniques.

Ces deux mouvements tendent à faire de l'organisation du rapprochement entre production et consommation, l'une des clés de la redéfinition de la place de l'agriculture dans la société.

Dans le prolongement de la diversification des activités des activités agricoles, on assiste, depuis le début des années 2000 à un renouveau des modes de commercialisation. Les producteurs

³¹ Cf. David Goodman, Michael Watts, *Globalising food...*, *op. cit.* et Terry Marsden, « Food matters and the matter of food: towards a new food governance? », *Sociologia Ruralis*, 40 (1), 2000, p. 20-29.

³² Cf. Claire Lamine, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, Yves Michel, 2008.

³³ Cf. Claire Lamine, *Les mangeurs bio intermittents*, Paris, QUAE, 2008.

³⁴ Cf. Bruno Lémery, « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du Travail*, 45 (1), 2003, p. 9-25.

réinvestissent les formes classiques de la vente directe (vente à la ferme, marchés fermiers), ou s'adaptent aux innovations dans ce domaine (magasins collectifs, ventes de paniers, contrats avec des consommateurs). Les trop rares travaux quantitatifs qui s'intéressent à la vente directe, du côté de la production, mettent en avant certaines de ses spécificités³⁵. Ils montrent alors que ce type de vente concerne de façon privilégiée des secteurs comme ceux du maraîchage ou de l'horticulture et des exploitants agricoles qui ont un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne, certains d'entre eux ayant parfois vécu des expériences professionnelles en dehors de l'agriculture. Par ailleurs, si le nombre d'exploitations pratiquant la vente directe tend à diminuer dans le temps, ce mode de commercialisation concerne en revanche une part croissante de la production pour les exploitations qui l'utilisent. Ces différentes observations semblent indiquer que ces circuits de commercialisations sont mis en œuvre par des exploitants dotés d'un fort capital social ou culturel, nouvellement installés pour certains, et sont envisagés comme une spécialisation. Elles soulignent aussi que l'activité agricole se restructure autour d'une combinaison non plus seulement d'activités de production, mais également d'activités marchandes. Les agriculteurs doivent alors composer avec les spécificités du travail commercial qui suppose de recruter et fidéliser une clientèle, d'anticiper la demande et de s'y adapter. Si certaines de ces évolutions traduisent des trajectoires personnelles d'agriculteurs, souhaitant diversifier leurs modes de commercialisation et notamment trouver des formes de ventes plus rémunératrices, pour d'autres agriculteurs, qui peuvent être rapprochés du groupe des néo-agriculteurs évoqués précédemment, il s'agit d'une bifurcation largement redevable à une insertion dans des réseaux spécifiques, professionnels, associatifs ou militants.

Les agriculteurs, acteurs de nouveaux réseaux locaux

Les nombreux travaux qui depuis les années 1990 s'intéressent à ce qu'il est désormais commun d'appeler les « *alternative food networks* » soulignent le rôle joué par les collectifs associatifs et militants dans leur développement³⁶. Aux Etats-Unis ou au Canada, ces systèmes se sont ainsi

³⁵ Cf. Danièle Capt, Anne-Marie Dussol, « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Cahiers de l'AGRESTE*, 2, mars 2004, p. 11-19.

³⁶ Cf. Brian Ilbery, « Changing geographies of global food production » dans Peter Daniels (ed.), *Human Geography. Issues for the 21st Century*, Harlow, Prentice Hall, 2001, p. 253-273 et Stewart Lockie, Simon Kitto, « Beyond the farm gate: production-consumption networks and agri-food research », *Sociologia Ruralis*, 40 (1), 2000, p. 3-19.

développés en proximité avec les communautés locales³⁷, notamment dans leur version les plus politiques, comme les *Community Food Council*, conseils locaux sur l'alimentation, qui veulent redonner accès à une nourriture locale et de qualité aux populations défavorisées, ou dans leur version plus écologique, comme les *Community Supported Agriculture*, systèmes de contrat locaux entre des consommateurs et des producteurs locaux, qui proposent une alternative au modèle de l'agriculture dite « productiviste »³⁸. En Grande-Bretagne, l'inspiration est plus géographique voire paysagère, le développement et le succès des marchés fermiers vise avant tout à permettre aux Britanniques de reprendre la main sur l'organisation d'un paysage. Rapprocher producteur et consommateur contribue à redéfinir à l'échelle du territoire le rôle de la consommation dans la fabrique du paysage³⁹. Ces démarches reçoivent le soutien des collectivités, mais également des associations environnementalistes, notamment la *Soil Association*, célèbre ONG qui promeut l'agriculture biologique au Royaume-Uni. En Italie, ce sont les réseaux de l'économie sociale et solidaire qui sont les plus actifs pour promouvoir des groupements d'achats solidaires (*Gruppi di Acquisto Solidali* ou GAS), réunissant des voisins pour des achats mutualisés auprès de producteurs locaux. Ces initiatives sont également en lien avec d'autres démarches, qui comme le célèbre mouvement *Slow Food*, sont d'inspiration patrimoniales et esthétiques. En France, l'économie sociale est très active dans le développement de jardins solidaires, mais d'autres démarches bénéficient aujourd'hui d'un important écho médiatique, il s'agit de celles des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) qui sont des contrats locaux passés entre des producteurs et des consommateurs appartenant à un même territoire, en général urbain et péri-urbain, mais aussi rural, ou plus généralement du mouvement des circuits courts qui soutient le développement de magasins collectifs, de vente à la ferme ou de marchés fermiers⁴⁰. Ces démarches sont portées à la fois par le mouvement paysan, notamment la Confédération Paysanne, mais également par le mouvement altermondialiste, à travers les collectifs d'Attac et enfin par la cause environnementaliste.

³⁷ Pour une présentation des différents travaux sur les systèmes alimentaires alternatifs voir Christian Deverre et Claire Lamine, « Les systèmes alimentaires alternatifs. Une revue bibliographique », *Economie Rurale*, (à paraître).

³⁸ Cf. Clare Hinrichs, « Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market », *Journal of rural studies*, 16 (3), 2000, p. 295-303.

³⁹ Cf. Lewis Holloway, Moya Kneafsey (eds.), *Geographies of rural cultures and societies*, Hants, Ashgate, 2004.

⁴⁰ Cf. Sophie Dubuisson-Quellier, Claire Lamine, « Consumer involvement in fair trade and local food system: delegation and empowerment regimes », *Geojournal*, 73 (1), 2008, p. 55-65.

Si tous les agriculteurs qui multiplient aujourd'hui leurs démarches de vente directe, sont loin d'afficher des démarches engagées, une partie d'entre eux cherche dans ces modes de commercialisation des pistes pour la redéfinition du rôle de l'agriculture dans la société mais également pour envisager un autre rapport à leur métier. Les travaux qualitatifs sur des démarches de développement de circuits courts mettent en avant la spécificité de ces trajectoires personnelles et professionnelles des exploitants vers des modes de commercialisation directs⁴¹. Celles-ci traduisent la volonté de certains producteurs de rompre avec un modèle d'organisation des filières longues qui les transforme progressivement en fournisseurs de matière première et les éloigne des préoccupations de la société. Le développement des circuits courts, comme les ventes à la ferme, les magasins collectifs, les marchés fermiers ou les contrats locaux avec des consommateurs, largement accompagnés par des mouvements militants, notamment ceux de l'agriculture biologique ou du mouvement paysan, est alors envisagé comme une façon pour les producteurs de retrouver un contrôle plus large sur leurs propres choix, tant en matière de production que de rythme de vie, mais aussi d'engager des échanges plus nourris avec d'autres acteurs locaux. Ces démarches spécifiques, dont les dimensions militantes et politiques sont fortement assumées par leurs promoteurs, articulent une pluralité de réseaux associatifs pouvant provenir aussi bien de la production et du développement agricole (CIVAM, groupes de producteurs) que des élus ou des consommateurs (associations de développement rural, groupes locaux de consommateurs, de militants écologistes, de parents d'élèves, d'habitants). Certains de ces circuits courts, comme c'est particulièrement le cas pour les Amaps ou plus généralement par les systèmes groupant des approvisionnements auprès de producteurs locaux, organisent des formes de gouvernance dans lesquelles les décisions collectives nécessitent que chaque acteur prenne en compte les aspirations et attentes des autres parties prenantes. Ces réseaux, souvent très ouverts et discontinus, donnent lieu à diverses rencontres (villages associatifs, rencontres débats, conférences, manifestations, marchés), au sein desquels les échanges autour des produits alimentaires jouent un rôle important, en raison de leur caractère récurrent et routinier, qui

⁴¹ Cf. Claire Lamine, *Les mangeurs bio intermittents*, *op. cit.* ; Sophie Dubuisson-Quellier, « Circuits courts : partager les responsabilités entre agriculteurs et consommateurs sur des objectifs collectifs de bien commun », *Demeter 2010, Economies et stratégies agricoles*, septembre 2009, Sophie Dubuisson-Quellier, Ronan LeVelly, « Les circuits courts entre alternative et hybridation », dans Gilles Maréchal (dir.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri, 2008, p. 103-112.

permettent aux producteurs qui s'y engagent de jouer un rôle spécifique au sein de ces collectifs territorialisés⁴².

Ces démarches demeurent de faible ampleur. Toutefois, il convient de prendre au sérieux leur dimension politique qui réside dans leur capacité, au travers des expérimentations sociales qu'elles mettent en œuvre, à redéfinir les aspirations tant des producteurs que d'autres acteurs, dans la gouvernance des systèmes alimentaires locaux. On observera notamment que ces expériences existent sous des formes variées dans la plupart des pays développés aujourd'hui, qu'elles font souvent l'objet de soutien de la part des politiques publiques, comme c'est le cas en France⁴³, enfin que les liens directs qui sont envisagés entre producteurs et consommateurs sont souvent largement repris par des producteurs ou des distributeurs dans le cadre de démarches commerciales. Bien que marginales, ces initiatives sont aujourd'hui au cœur de nombreux débats sur la redéfinition de la place des agriculteurs et des consommateurs dans la gouvernance des systèmes alimentaires.

Les relations plus denses que les agriculteurs nouent avec la société sont le fait pour une part des modifications des mondes agricoles eux-mêmes, comme en témoignent les évolutions des choix conjugaux conduisant les agriculteurs à sortir de l'horizon purement agricole. La vie familiale et domestique se nourrit alors de principes et d'objectifs qui l'organisent différemment, de ressources et de compétences qui peuvent aussi contribuer à redéfinir une partie de l'activité agricole elle-même. D'autres évolutions, plus larges, interrogent les responsabilités des mondes

⁴² Cf. Jonathan Murdoch, « Networks. A new paradigm of rural development ? », *Journal of rural studies*, 16 (4), 2000, p. 407-419.

⁴³ Le 14 avril 2009, le Ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, a annoncé un plan d'actions visant à favoriser le développement des circuits courts des produits agricoles. Celui-ci, directement issu des conclusions d'un groupe de travail sur cette question mis en place dans le prolongement des Assises de l'Agriculture et du Grenelle de l'Environnement, envisage de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires. « Les circuits courts, qui recréent du lien entre les consommateurs et les agriculteurs, contribuent au développement d'une agriculture durable et d'une consommation responsable. Ils recèlent un potentiel de développement important permettant de mieux valoriser les productions, de créer des emplois et de mettre en place une nouvelle 'gouvernance alimentaire' à l'échelle des territoires » a déclaré Michel Barnier lors de la présentation de ce plan d'action.

agricoles. La société, engagée dans la modernité réflexive⁴⁴ devient plus critique vis-à-vis du progrès et de la science, elle tend alors à remettre en cause l'idée que la technique est par nature vertueuse pour désigner au contraire les méfaits d'une agriculture qui s'est progressivement détachée des contraintes de la nature. Le développement d'une critique environnementaliste des activités humaines n'épargne pas l'agriculture. Bien au contraire, celle-ci construite dès l'après-guerre autour du contrat social visant à confier en grande partie et grâce au progrès scientifique et technique le salut des sociétés entre les mains d'hommes chargés de les nourrir, se voit aujourd'hui accusée de le faire aux dépens de la nature. L'agriculture radieuse et moderniste, devenue, sous la critique, trop intensive et productiviste incarne alors le modèle repoussoir à combattre pour promouvoir un modèle alternatif concentrant les vertus symétriques de la taille humaine et de la proximité. On comprend alors mieux que ces évolutions des mondes agricoles confrontés aux nouvelles demandes de la société se soient aussi faites dans la douleur et l'incompréhension mutuelle : celles de consommateurs qui ont progressivement mis en doute les bonnes intentions de ceux qui les nourrissent et à l'autre bout, celles d'agriculteurs estimant s'être inscrits dans un mouvement demandé par la collectivité.

Ces débats ont ainsi trop durci, dans le discours commun comme dans l'imaginaire marchand, une opposition entre un modèle agricole intensif et une agriculture de petite échelle, qui ne renvoie que très peu à la réalité des mondes agricoles qui sont aujourd'hui pluriels. Les évolutions à l'œuvre traduisent plutôt l'hétérogénéité croissante des mondes agricoles qui pour certains multiplient les différentes formes de dialogue avec d'autres groupes sociaux et pour d'autres adoptent des positions plus repliées maintenant les formes de clôtures. Il serait ainsi erroné de voir, derrière ces dynamiques, le passage d'une agriculture économiquement productiviste et socialement close vers une autre agriculture plus ouverte et moins intensive. Les transformations sont à la fois moins profondes, moins clivantes et plus diffuses.

Des formes de clôtures et d'ouvertures variées traversent des modèles agricoles différents, de petite comme de grande échelle. La lecture des mondes agricoles doit être capable de rendre compte de cette pluralité de modèles économiques, professionnels et sociaux. La grande taille n'exclut pas des formes de reconversion vers des agricultures dites alternatives, biologiques ou intégrées, ni le recours à des formes de commercialisation qui permettent des contacts directs avec les consommateurs (fermes cueillette, ventes à la ferme, tourisme agricole et vente en paniers). Les contours des métiers agricoles deviennent plus flous dès lors que les activités peuvent être productives, mais aussi financières, commerciales, touristiques ou de services, accentuant la porosité des formations, des rythmes de vie, des aspirations familiales et conjugales

⁴⁴ Cf. Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 2005.

des agriculteurs avec celles d'autres groupes sociaux. S'il reste à tracer les formes d'influence que les métiers liés à l'agriculture peuvent avoir sur d'autres activités, il est assez facile de saisir la manière dont certaines trajectoires biographiques et professionnelles ont permis aux mondes agricoles d'absorber les techniques professionnelles d'autres secteurs comme ceux de la vente, du tourisme ou des services.

Deux formes de partage doivent être abandonnées : d'une part celle qui saisit le monde agricole clivé entre gros et petits, intensifs et respectueux de l'environnement, bons et méchants ; d'autre part celle qui oppose un monde agricole unifié et socialement clos et le reste de la société. Il faut au contraire se donner les moyens de saisir, au plan local comme au niveau global, la réelle variété des formes de clôture et d'ouverture qui traverse les mondes agricoles et jette des passerelles avec d'autres mondes sociaux. Du même coup, les schémas d'explication de ces variations restent à trouver et constituent une nouvelle frontière pour la recherche en sciences sociales. Ce constat plaide une fois encore pour un décloisonnement de l'étude du fait agricole, qui peut à la fois s'enrichir de travaux réalisés dans d'autres champs de la sociologie et appeler à la tâche des sociologues qui ne sont pas spécialistes du monde rural.

Bibliographie

BARTHELEMY (Denis), BARTHEZ (Alice), FICHE (Dominique), « Fermage, sociétés et famille en agriculture. Résultats de l'enquête sur les structures foncières en 1992 », *Agriste « Données »*, Scees, INRA, 49, 1993.

BARTHEZ (Alice), « Une agriculture en mutation », *La société française. Données sociales*, Paris, Insee, 1993, p. 466-475.

BESSIERE (Céline), « “Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ?” Ruptures conjugales et transmission des exploitations agricoles dans la lignée », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 3, 2008, p. 47-70.

BOZON (Michel), « Mariage et mobilité sociale en France », dans Michel Bozon, François Héran, *La Formation du couple*, Paris, La découverte, 2006, p. 197-217.

CAPT (Danièle), DUSSOL (Anne-Marie), « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Cahiers de l'AGRESTE*, 2, mars 2004, p. 11-19.

DEVERRE (Christian) et LAMINE (Claire), « Les systèmes alimentaires alternatifs. Une revue bibliographique », *Economie Rurale*, à paraître.

DUBUISSON-QUELLIER (Sophie), « Circuits courts : partager les responsabilités entre agriculteurs et consommateurs sur des objectifs collectifs de bien commun », *Demeter 2010, Economies et stratégies agricoles*, septembre 2009.

- DUBUISSON-QUELLIER (Sophie), LAMINE (Claire), « Consumer involvement in fair trade and local food system: delegation and empowerment regimes », *Geojournal*, 73 (1), 2008, p. 55-65.
- DUBUISSON-QUELLIER (Sophie), LEVELLY (Ronan), « Les circuits courts entre alternative et hybridation », dans Gilles Maréchal (dir.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri, 2008, p. 103-112.
- FINE (Ben), *The political Economy of Diet, Health and Food Policy*, New York and London, Routledge, 1998.
- GERVAIS (Michel), JOLLIVET (Marcel), TAVERNIER (Yves), *Histoire de la France rurale, Tome 4 Depuis 1914*, Paris, Points Histoire, 1977.
- GIDDENS (Anthony), *La constitution de la société*, Paris, PUF, 2005.
- GIRARD (Alain), *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF-INED, 1964.
- GIRAUD (Christophe), REMY (Jacques), « Les choix des conjoints », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 3, 2008, p. 21-46.
- GIRAUD (Christophe), REMY (Jacques), « Une distance sociale intime », Actes du colloque de l'ARF, « Diversité et relations sociales », Lyon, novembre 2008, à paraître.
- GOODMAN (David), WATTS (Michael), *Globalising food. Agrarian questions and global restructuring*, London, Routledge, 1997.
- HERVIEU (Bertrand), HERVIEU-LEGER (Danièle), *Le retour à la nature, au fond de la forêt... l'État*, La Tour d'Aigues, L'aube, 2005.
- HINRICHS (Clare), « Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market », *Journal of rural studies*, 16 (3), 2000, p. 295-303.
- HOLLOWAY (Lewis), KNEAFSEY (Moya) (eds.), *Geographies of rural cultures and societies*, Hants, Ashgate, 2004.
- ILBERY (Brian), « Changing geographies of global food production » dans Peter Daniels (ed.), *Human Geography. Issues for the 21st Century*, Harlow, Prentice Hall, 2001, p. 253-273.
- LAMINE (Claire), *Les mangeurs bio intermittents*, Paris, QUAE, 2008.
- LAMINE (Claire), *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, Yves Michel, 2008.
- LEMERY (Bruno), « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du Travail*, 45 (1), 2003, p. 9-25.
- LOCKIE (Stewart), KITTO (Simon), « Beyond the farm gate: production-consumption networks and agri-food research », *Sociologia Ruralis*, 40 (1), 2000, p. 3-19.

- MARSDEN (Terry), « Food matters and the matter of food: towards a new food governance? », *Sociologia Ruralis*, 40 (1), 2000, p. 20-29.
- MAYAUD (Jean-Luc), *La petite exploitation rurale triomphante. France XIXème siècle*, Paris, Belin, 1999.
- MURDOCH (Jonathan), « Networks. A new paradigm of rural development ? », *Journal of rural studies*, 16 (4), 2000, p. 407-419.
- MENDRAS (Henri), « Dislocation de la famille et de l'exploitation », in Henri Mendras (dir.), *L'agriculture dans le monde rural de demain : à nouveaux enjeux droit nouveau*, Paris, École Nationale de la Magistrature-La Documentation française, 1986, p. 73-81
- OOSTERVEER (Peter), *Global governance of Food Production and Consumption. Issues and Challenges*, Cheltenham, Edward Elgar, 2007.
- PONCHELET (Danièle), MUNDLER (Patrick), « Agriculteurs et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs », *Economie rurale*, 253, sept.-oct. 1999, p. 21-27.
- RATTIN (Solange), « Les ménages d'agriculteurs en 2000 : un sur trois est pluriactif », *Agriste Cahiers*, 2, 2002, p. 3-14.
- REMY (Jacques), « La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, 29 (4), 1987, p. 415-441.
- REMY (Jacques), « Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ? », *Economie rurale*, 238, mars-avril, 1997, p. 33-37
- SIMMEL (Georg), « Pont et porte », dans Georg Simmel, *La tragédie de la culture*, Paris, Rivages, 1988, p. 159-166.
- SINGLY (François de), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987.